

COMMUNIQUE
DE PRESSE

« Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de BERG HELVIE lors de la Commission Permanente du 6 juin 2017 :

2 500 € à l'association Culture en Fait à Villeneuve de Berg, au titre du soutien aux structures culturelles du territoire dans le cadre de l'aide annuelle au projet.

2 000 € au Centre Socio-Culturel La Pinède à Villeneuve de Berg, pour un projet réalisé dans le cadre du dispositif « Culture e(s)t Lien Social ».

32 706 € au Collège La Présentation de Marie au Teil, au titre de la Loi Falloux.

3 200 € à la commune de St-Pons au titre de la politique de l'eau, pour l'extension du réseau d'eaux usées et la pose d'une alarme sur le poste de relevage.

12 000 € répartis au titre du Contrat de Ville du Teil, au profit des associations : Médiacom, Culture Loisirs Enfance Famille Solidarité, Soliha Solidaires pour l'Habitat Ardèche et de la commune du Teil.

Au titre du dispositif « Ardèche Durable 2017 », le Département a acté son soutien aux projets d'investissements communaux et inter-communaux qui débiteront avant le 15 octobre 2017. Des crédits d'un montant de **450 000 €** sont ainsi pré-affectés pour les dossiers suivants :

- 300 000 € pour l'aménagement d'un village du documentaire à Lussas.
- 100 000 € pour la construction d'un nouveau groupe scolaire avec cantine sur la commune du Teil.
- 50 000 € pour l'extension de l'école et la mise aux normes ERP, cantine, bibliothèque avec création d'un appartement, sur la commune de St-Pons.